

CANADA PORT PAYÉ POSTAGE PAID
1 c.
NO 3705 MONTREAL

LA VIE SYNDICALE

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation et de propagande syndicale.

Sommaire:

	Page
UN DIXIEME ANNIVERSAIRE	1
A TRAVERS LA VIE SYNDICALE	10



10

Publiée par

L'Oeuvre de Publicité Syndicale

655, DE MONTIGNY EST, MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve	\$ 11,000,000
Actif	\$148,702,336

La grande banque du Canada français.

255 succursales au Canada, dont 212 dans la province de Québec, et 61 dans l'Île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social :

7 ET 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	\$ 5,810,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927),	\$50,716,000.00

Cette banque est la seule au Canada ayant institué un Bureau de Commissaires-censeurs composé de sept membres, et dont les fonctions consistent à s'assurer que la Banque possède en tout temps, des valeurs liquides pour un montant égal à au moins 50% de ses dépôts d'épargne.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.



La Vie Syndicale

Un Dixième Anniversaire

Le mois d'avril, cette année, marque le dixième anniversaire d'un événement qui a décidé du lancement définitif, à travers toute la province de Québec, du syndicalisme catholique. En effet, la réunion de prêtres et d'ouvriers venus des différents points de la province, tenue à la Villa St-Martin, le 28 avril 1918, donna à la cause syndicale catholique de chez nous un essor inconnu auparavant.

De cette réunion-conférence, organisée dans la plus parfaite discrétion, je voudrais, aujourd'hui, raconter brièvement comment elle a été préparée et ce qui s'y est dit et fait, en rappelant aussi, autant que possible, les noms de ceux qui y ont participé.

Les circonstances qui ont fait naître cet événement ont eu en partie pour origine, du moins dans la mesure où Montréal fut concernée, les relations suivies que l'auteur de ces lignes eut, en 1917, avec le R. P. Joseph Pépin Archambault, S. J., de Montréal, et M. l'abbé Maxime Fortin, de Québec. Le premier était directeur de la Villa St-Martin à l'Abord-à-Plouffe et le second, directeur des oeuvres sociales dans la vieille cité.

Un an auparavant j'avais connu le R. P. Archambault à la Villa St-Martin en y faisant une retraite et où nous avons causé de syndicats ouvriers. Fort propagandiste, déjà, du syndicalisme catholique, il reçut mes premiers timides aveux en faveur de ce mouvement.

En décembre de la même année, 1916, revisant dans un travail privé mes vieilles idées de syndiqué neutre, je les répudiai définitivement, tout en demeurant extrêmement sceptique quant à l'opportunité encore de créer des syndicats catholiques.

Au mois de mai 1917, je soumis ce travail à l'approbation du directeur de la Villa St-Martin. A la même époque, conseillé par ce dernier, j'entrai en rapport avec le directeur des oeuvres sociales de Québec par une demande de renseignement sur la grève des mineurs de Thetford Mines.

En août, faisant visite au Père Archambault, il m'encouragea fortement à persévérer dans ma conversion récente et me remit le manuscrit de mon travail. Je le fis parvenir aussitôt à M. l'abbé Fortin. De ce dernier, qui dirigeait déjà le premier groupement naissant de syndiqués catholiques authentiques, dans la vieille capitale, je désirais surtout apprendre ce qu'il penserait de ma forte défiance contre la création des syndicats catholiques, sans y préparer les ouvriers par une lente éducation. Trois mois après, je reçus de mon distingué correspondant et mon travail et un véritable factum de ses nombreuses observations. Puis, pour comble de générosité, il m'arriva chez moi le 20 décembre 1917. La longue conversation très animée que nous eûmes me rapprocha en quelque sorte, malgré quelques appréhensions subsistant encore en moi, de la conviction que la création de syndicats catholiques, chez nous, pressait et n'était pas impossible, sinon sans difficultés.

Pendant la période de mes rapports avec eux, mes deux distingués correspondants cherchaient ensemble le moyen de favoriser davantage le développement du syndicalisme catholique dans la province.

Un mois après mon long entretien avec l'abbé Fortin, soit le 20 janvier 1918, le Père Archambault m'invite à le rencontrer au presbytère de l'Immaculée-Conception pour aviser aux moyens d'organiser une réunion d'hommes d'église et d'ouvriers syndiqués qui aurait lieu à la Villa St-Martin. Agréant sa proposition, cette réunion est projetée d'abord, pour le 3 mars suivant. J'y dois amener quelques syndiqués neutres de Montréal, toutefois catholiques sincères et très discrets, le Père Archambault se chargeant des autres invitations dans la province. Mais peu de temps ensuite, il m'apprend qu'il doit différer cette réunion au dimanche 28 avril. En fin de mars également, M. l'abbé Fortin me confirme, par lettre, cette nouvelle et, à trois reprises, le mois suivant, le Père Archambault m'écrit pour insister sur ma présence ce jour-là, pour me communiquer le programme de la journée et pour me faire préparer des statistiques sur le mouvement unioniste ouvrier.

Arrive, enfin, le 28 avril 1918. La spacieuse maison des retraites fermées de la Villa St-Martin allait, en ce jour, inscrire dans ses annales précieuses l'événement inoubliable du berceau du syndicalisme catholique pour toute la province. A vrai dire ce jour est sans précédent : c'est comme une conférence conjointe provinciale de prêtres sociologues et d'ouvriers apôtres, présidée en personne même par Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, alors évêque auxiliaire de Montréal.

Prennent place, en outre, à ses côtés, Mgr Roy de Montréal, Mgr Ross de Rimouski et M. le chanoine Massicotte des Trois-Rivières. Puis sont présents, à divers titres, les directeurs d'oeuvres sociales suivants : le R. P. Archambault de Montréal, MM. les abbés Maxime Fortin de Québec, E. Lacroix de Montréal, J. Côté de Lévis, A. Bois de Sherbrooke, P. Desranleau de St-Hyacinthe, O. Archambault de Joliette, J. Pettigrew de Thetford Mines, I. Tremblay de Chicoutimi, le R. P. Stanislas de Lévis et le R. P. Bernier de Hull.

Puis le groupe des ouvriers se compose, sauf erreur, de MM. D. Pilon, H. Doucet, A. Ménard, J. Montpetit du syndicat catholique des carrossiers de Montréal; de MM. J. Authier de Hull, A. Daoust de Lachine, A. Charpentier, V.-Ern. Thérien, J.-Alex. Thérien et A. Latreille de Montréal, plus une couple d'industriels dont un M. Gélinas.

Voici à présent brièvement mais de façon vivante le compte rendu¹ de cette journée d'étude, qui sera l'origine des journées sociales ~~annuelles~~ que tiendront, par la suite, à la Villa St-Martin, les syndiqués catholiques de notre métropole. Dès 9.30 heures une messe solennelle est chantée dans la chapelle. Après quoi s'ouvre la séance de l'avant-midi dans la salle des conférences. M. l'abbé Bois est nommé secrétaire et le R. P. Archambault commente l'encyclique « Singulari Quadam ». Il explique que c'est une lettre envoyée par Pie X, en 1913, aux évêques allemands leur traçant la ligne de conduite à suivre relativement aux syndicats interconfessionnels, communément appelés en Allemagne : « syndicats chrétiens. » Il signale particulièrement que le Pape y exhorte les ouvriers catholiques des « contrées mixtes », des pays comme le Canada, à faire partie des syndicats confessionnels, c'est-à-dire catholiques, partout où cela est possible. « Ce qui », dit-il en terminant, « est le gros point à discuter : la chose est-elle possible ? »

J'ouvre la discussion en faisant remarquer que si le Saint-Père désire des syndicats catholiques dans les contrées mixtes, ce n'est qu'à la condition qu'il soit « possible par eux de subvenir aux besoins divers de leurs associés. »

M. l'abbé Fortin interjette que cela ne veut pas dire qu'il ne faut organiser de tels syndicats que là où c'est facile d'en faire.

J'explique que la réserve ou condition faite par Pie X tient compte de l'opportunité des lieux et des circonstances et qu'elle

¹ Fait seulement, je tiens à le noter, de souvenirs personnels et de ceux d'autres camarades.

laisse au jugement des catholiques de se soumettre à l'exhortation du pape dans la mesure de leur conscience.

« L'heure n'est-elle pas assez grave pour qu'il soit opportun d'en fonder des syndicats catholiques ? » reprend vigoureusement l'abbé Fortin.

Je réponds ne pas vouloir porter préjudice à la condition actuelle des ouvriers en créant précipitamment ces syndicats ; qu'il faut agir très lentement, faire avant tout un déblayage d'erreurs, de préjugés et de méfiance. J'insiste beaucoup sur ce sentiment des syndiqués neutres, à Montréal, contre les prêtres.

M. l'abbé Fortin intervient en disant que tout cela tombera rapidement, et le démontre en racontant l'histoire de son cercle d'étude ouvrier de Québec. ¹ « Commencez et vous verrez », dit-il.

« Sans doute, mais la situation est beaucoup plus difficile à Montréal, » répliquai-je. « Oui, il faut faire quelque chose, mais ici, il faut procéder par degré et ne pas attendre la perfection des premiers syndicats qui se formeront. Il faudra fermer les yeux sur quelques fautes, quelques écarts du début, user beaucoup de souplesse, voire de tolérance, pour que les syndicats catholiques s'améliorent lentement par eux-mêmes, pour que leur développement, en un mot, soit le fruit de leur expérience. »

« En effet, déclare Mgr Gauthier, pour ce qui est du rouage de l'organisation, il faudra s'en reporter aux ouvriers expérimentés. »

En outre, continuai-je, il faudra que ces syndicats aient pleine liberté de se constituer des fonds de grève.

¹ Voir sa brochure « L'Oeuvre d'une élite ».

Tous nos fournisseurs sont tenus de produire un certificat de la ville sur la qualité de leur lait, et un certificat du gouvernement (fédéral ou provincial) sur la santé de leur troupeau. Cette double condition embarrasse certains producteurs de lait, mais protège le consommateur.

Depuis 22 ans que
notre laiterie existe,
JOUBERT est syno-
nyme de QUALITE.

J. Joubert
LIMITÉE

M. l'abbé Fortin riposte que nous ne voulons pas créer des syndicats catholiques pour la guerre, mais pour la paix, bien qu'on ne puisse leur nier le droit à la grève, qui est naturel.

Alors, dis-je, ce droit ne va pas sans l'autre, et le temps n'est pas encore venu où les ouvriers catholiques pourront absolument éviter la grève.

Et l'abbé Fortin convenant que c'est là une réalité de notre époque, admet d'utilité d'une caisse d'assistance en pareil cas.

La séance de l'avant-midi est close sur ces paroles pour répondre à l'appel du dîner. Celle de l'après-midi commence à deux heures et porte sur le programme suivant :

- 1° Combien y a-t-il de syndiqués internationaux à Montréal?
- 2° Combien sont Canadiens français parmi eux ?
- 3° Combien avons-nous de socialistes ?
- 4° Combien y a-t-il de syndiqués nationaux neutres ?
- 5° Quel est le nombre des ouvriers syndicables ?
- 6° Combien y a-t-il de métiers non organisés ?
- 7° Lesquels sont les plus difficiles à organiser en syndicats catholiques ?
- 8° Comment les former ?

J'apporte, sur tous ces points, des statistiques qui établissent que nous sommes 20 ans en retard pour réagir, affirmation que je renforcis, en outre, par l'historique de l'infiltration socialiste à Montréal et de ses progrès.

Mgr Gauthier dit son étonnement d'apprendre la propagation de ce mal chez quelques-uns des nôtres et déclare reconnaître que nous sommes vingt-cinq ans en retard, mais que c'est une raison de plus, pour nous, d'agir.

Semi-ready Tailoring

Confectionne indubitablement les plus beaux habits et pardussus pour hommes sur ce continent.

472, rue Guy

MONTREAL

« Tous les ouvriers et ouvrières de « Semi-ready Ltd » appartiennent au Syndicat catholique national de la confection ».

M. Achille Latreille, ancien chef ouvrier, confirme mes énoncés plus hauts.

Le R. P. Bernier raconte l'expérience de l'Association ouvrière catholique de Hull. M. J. Authier, du même endroit, lance aux ouvriers un appel patriotique.

Le Père Archambault demande combien de métiers sont représentés par les ouvriers présents et ce que chacun pense de la possibilité de former un syndicat catholique dans son propre métier.

M. Didace Pilon, qui représente le seul syndicat catholique existant alors à Montréal, se déclare satisfait de son syndicat des carrossiers, fondé en 1915. Il dit que la vieille méfiance de ceux-ci contre le prêtre a fait place à l'amitié; qu'ils ont un aumônier dont ils se félicitent, mais que, pour aller de l'avant, leur syndicat aurait besoin d'un organisateur. Il pense, de plus, qu'il faudrait hâter la venue d'une fédération des forces ouvrières catholiques.

M. Alexandre Thérien croit impossible de rien faire chez les typographes, château-fort de l'« Internationale ». Dans son métier, comme dans beaucoup d'autres, un syndicat catholique, pour y être fondé viable, devrait pouvoir donner les mêmes bénéfices mutuels que les « internationales ». Et il déplore les petits salaires payés par les imprimeries religieuses.

M. Latreille dit qu'il en est de même pour tous les travaux de construction que font faire les communautés.

Le Père Archambault et l'abbé Fortin admettent l'existence de ce mal et reconnaissent que l'éducation des maisons religieuses est à refaire là-dessus.

Le Père Archambault demande à M. Thérien, employé au « Devoir », s'il ne pourrait pas, un jour, former un syndicat catholique de typographes avec ses confrères de ce journal et ceux de l'imprimerie du *Messenger*.

M. Thérien n'ose se compromettre mais espère y parvenir.

J'interviens, ici, en disant qu'il ne faudrait pas pénétrer de sitôt dans les métiers fortement organisés, tels ceux de l'imprimerie, de la construction et de la métallurgie; qu'il y aurait plus de chance chez les ouvriers de manufacture, dans les métiers non voyageurs et non syndiqués. Mais, continuai-je, là où elle paraît possible, l'organisation syndicale catholique, comment la faire? Après avoir formé des chefs, dis-je. En donnant aux nouveaux syndicats des constitutions analogues aux unions existantes, basées sur l'autonomie des métiers. En ne changeant rien aux conditions de travail établies par elles et en respectant rigoureusement l'identité des intérêts matériels des syndiqués catholiques et neutres.

Puis allant au bout de ma pensée, non sans beaucoup de timidité mais profondément sincère, j'ajoute, à l'ébahissement mais à la satisfaction de tous, ceci: enfin, il faudra que l'aumônier, dans chaque syndicat, soit un prêtre ayant beaucoup de condescendance et la tournure d'esprit voulue pour comprendre que le syndicat doit être conduit par ses chefs et non par lui.

M. l'abbé Fortin déclare alors qu'il s'est instruit comme jamais durant ces quelques heures d'études de maints côtés pratiques de la question syndicale.

A ce moment-ci, Sa Grandeur Mgr Gauthier, suivi de Mgr Roy et Mgr Ross, quitte la réunion, non sans avoir dit la vive satisfaction qu'il y a trouvée et son ferme espoir que le syndicalisme catholique, cher à l'Eglise, est désormais assuré de grandir dans notre pays.

Pour clore utilement cette journée historique, le R. P. Archambault suggère le voeu suivant: Que les autorités religieuses compétentes soient priées au nom de cette réunion interdiocésaine de bien vouloir promouvoir l'organisation ouvrière catholique par l'oeuvre des cercles d'études.

Un unanime enthousiasme accueille ce voeu et des remerciements sont offerts à celui qui fut le principal instrument de cet événement inoubliable: le R. P. Archambault.

Les délibérations de la journée reçoivent ensuite, à cinq heures, leur couronnement à la chapelle où prêtres et ouvriers reçoivent une commune bénédiction du Très Saint Sacrement officiée par M. l'abbé Maxime Fortin.

Et tous quittent la Villa St-Martin, une grande espérance au coeur et, dans l'esprit, un plus large horizon.

Alfred CHARPENTIER.

Rés. 3280 ADAM, Tél. CLairval 1809.

MICHEL CHOUINARD

ENTREPRENEUR
FERBLANTIER COUVREUR.
CORNICHERS DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE.

2649-51, ADAM, COIN ORLEANS, - Tél. CLAIRVAL 0461

Réclamez cette étiquette



sur tous vos IMPRIMES

Elle signifie que le travail a été exécuté
par la main d'œuvre des

SYNDICATS CATHOLIQUES ET NATIONAUX DES
MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

Que l'atelier qui la possède paie selon l'échelle
des salaires raisonnables

—Bureaux des Syndicats Catholiques :—

655 est, rue Demontigny - Tél. Est 4598 et 0981

« Le cœur du Pape est avec ceux
qui organisent des syndicats et avec
ceux qui en font partie ».

—BENOIT XV.

Faites exécuter vos travaux d'impression aux ateliers ci-dessous énumérés :

Tous travaillent bien et vous donneront qualité et service

- No 1—L'Imprimerie Populaire, Limitée,
336, Notre-Dame est, MAin 7460
- No 2—Imprimerie Papineau, 1308, Champlain, CHerrier 4338
- No 4—Imprimerie Varin, Enr.,...4479, St-Denis, ...BELair 3501
- No 5—Imprimerie A. Ménard, 987, Blvd St-Laurent, LA. 1907
- No 6—Inst. des Sourds-Muets, 7400, Blvd St-Laurent, CAL. 0354
- No 7—Imprimerie P. Lussier,.....4449, Mentana,.....BELair 6278
- No 10—Imprimerie Thérien Frères,.....509, Gosford,....MAin 2832
- No 11—Imprimerie du Messager, 4260, Bordeaux, AMHerst 2191
- No 20—Librairie Beauchemin, Ltée, 430, St-Gabriel, MAin 4290
- No 22—Imprimerie L.-A. Morissette, 655, Demontigny est,
EAsT 9729
- No 25—Arbour & Dupont,....249, Lagauchetière est,....EAsT 6264
- No 27—Imprimerie Montcalm, 6881, de Normanville, CAL. 5357
- No 34—Imprimerie Richard,....910, Ontario est,....AMHerst 0641
- No 35—Imprimerie Atwater, 1545, Notre-Dame O., WESt. 1869
- No 40—L'Éclaireur,.....1723, St-Denis,.....HARbour 8530

Enseignement Technique

DE LA

Province de Québec

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquies, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique ; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

DIRECTION GÉNÉRALE

1430 RUE ST-DENIS,

- MONTRÉAL

A travers la Vie Syndicale

OUVRIERS DU CAOUTCHOUC.

La confiance des travailleurs dans l'efficacité des syndicats catholiques pour la défense des intérêts professionnels a été éloquentement confirmée ce dernier mois, par la démarche spontanée des ouvriers du caoutchouc, aux prises avec une difficulté de solution difficile. La Dominion Rubber Co. (usine Papineau) après un congé de 15 jours donné à ses employés, a affiché le 2 avril dernier de nouvelles listes de taux pour le travail à la pièce. La difficulté commença dans le département de fabrication des claques. Les employées, des jeunes filles, au lieu de fabriquer 100 paires devaient atteindre à la production de 135 paires. Conséquemment, la Compagnie réduisait les salaires de 25%, prétextant que l'amélioration de la technique du travail permettrait aux jeunes filles d'atteindre facilement le nouveau maxima, de la sorte, au dire de la Compagnie, les jeunes filles recevaient un salaire égal, malgré la réduction des prix à la pièce. Les employés ne l'entendaient pas de la sorte. Depuis près de six mois que la technique nouvelle était en vigueur et la production n'accusait aucune augmentation sensible, malgré les efforts de la main d'oeuvre. Pour aller au plus bref, les employés refusèrent de reprendre le travail. C'était la grève.

Un comité d'une dizaine de jeunes filles se présenta aux Syndicats catholiques, l'avant-midi même et soumit à M. l'abbé A. Boileau et G. Tremblay l'état de la difficulté. Le secrétaire des syndicats catholiques reçut à bras ouverts les victimes de la rationalisation trop arbitraire de l'industrie et offrit loyalement ses

Rés. 6848 St-Denis. Tél. Cal. 0799

Aldéric Blain, M.P.P.

de

Blain et Fauteux, Avocats

Immeuble Duluth, Ch. 22.

Main 5228.

**50, OUEST, NOTRE-DAME
MONTREAL**

Tél. BElair 1662-1398

Bureau: CHerrier 1777

Moineau & Guimond

Bois et Charbon

WEAVER WELSH

et **AMERICAIN**

525 St-Grégoire, Montréal

services. M. C. Bernier, président du Conseil Central et organisateur général, fut chargé de la direction de la grève et des négociations. L'après-midi même grande assemblée des ouvrières. Le lendemain et pratiquement chaque soir, assemblées générales où près d'un millier d'ouvriers et ouvrières assistaient. La salle des syndicats catholiques, devenue trop exigüe, il fallut demander l'hospitalité de la paroisse Ste-Brigide et du Sacré-Coeur. Les vastes salles paroissiales étaient presque remplies de la foule des grévistes. Durant toute la Semaine-Sainte, car Pâques tombait le 8 avril, les négociations allèrent leur train, mais sans progrès. Le comité d'atelier en existence dans l'usine se réunit plusieurs fois, mais sans aboutir à la solution acceptable. Le moral des grévistes était excellent. Tour à tour, après les ouvriers du département des claques, le personnel des quartiers, du drap, également affecté sortit en grève. Les tailleurs de caoutchouc, les bottiers, par sympathie suivirent le mouvement, tant et si bien que le 10 avril 700 ouvriers et ouvrières étaient en grève, paralysant la production de l'usine complètement.

Evidemment, les grévistes voulaient un règlement rapide mais équitable. Les syndicats catholiques télégraphièrent à Ottawa pour avoir l'aide du ministère du travail et l'intervention de l'Hon. P. Heeman, ministre fédéral du travail. L'Hon. Heeman, occupé à Toronto, dépêcha M. S. Campbell, chef du département de conciliation et d'arbitrage, à Montréal. Les ouvriers demandaient qu'on soumette la question à l'arbitrage. M. Campbell eut une entrevue avec M. Eden, le président de la Dominion Rubber et l'arbitrage fut accepté loyalement de part et d'autres, la Compagnie même s'engageant à donner aux salaires un effet rétroactif, en cas d'augmentation accordée par le bureau d'arbitrage.

Le 12 avril, ouvriers et ouvrières retournaient au travail. La difficulté était en voie de règlement sûr. M. C. Bernier fut unanimement choisi comme représentant des ouvriers sur le bureau d'arbitrage et M. Whitehouse, trésorier de la Dominion Rubber Co.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS, voyez...

*Livres, Brochures, Dépliants,
Programmes, Catalogues, Cir-
culaires, Travaux Commerciaux*
Spécialité : OBLIGATIONS

Thérien Frères LIMITÉE
Éditeurs-Imprimeurs-Relieurs
509, rue GOSFORD, Montréal
Tél. Main 2832

nommé par celle-ci comme son représentant. MM. Bernier et Whitehouse ont choisi M. Léon-Mercier Gouin, avocat et professeur à l'Université de Montréal, comme trésorier du bureau d'arbitrage.

A l'heure où nous allons sous presse, cette intéressante histoire en est rendue là. Espérons que le Bureau d'arbitrage rendra une sentence basée sur la justice et l'équité, acceptable pour les ouvriers et les patrons.

Il va de soi que les ouvriers du caoutchouc se sont maintenant puissamment syndiqués. Déjà, le Syndicat compte 600 membres au moment où nous écrivons ces lignes et les perspectives sont encore plus belles. Durant toute la semaine de grève, au cours des grandes réunions, le syndicalisme catholique fut prêché aux ouvriers et ouvrières par MM. les abbés Boileau et Lafortune, par MM. Bernier et Tremblay. Le Syndicat, voilà le moyen efficace de protéger ses intérêts et d'empêcher le renouvellement de pareilles difficultés.

Voici la liste des officiers nouvellement élus.

Président, M. Boucher; présidente, Mlle Ida Rochon; vice-président, W. Rochon; vice-présidente, Mlle Ant. Racine; secrétaire-archiviste, R. Abel; secrétaire-archiviste féminin, Mlle M. Demeule; secrétaire-financier, Mlle Dol. Drolet; trésorier, M. Cadieux; sentinelle, M. A. Smith, Mme Miron; agent d'affaires, M. Clovis Bernier.

CHEZ LES OUVRIERS-BOULANGERS.

Les ouvriers-boulangers ont besoin depuis longtemps d'une organisation syndicale solide. Organisés d'abord sous les auspices des unions internationales, ils ont décidé après des difficultés et des déboires que nous n'avons pas énumérer, de se constituer en syndicat catholique national. Le Comité d'organisation du Conseil

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario

AMherst 8900

a été heureux de recevoir une requête de 60 ouvriers-boulangers demandant le concours des officiers des syndicats catholiques pour les organiser. M. C. Bernier est l'organisateur du nouveau groupement. A une assemblée tenue le 21 avril dernier, à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, près d'une quarantaine de boulangers se sont rendus. M. l'abbé A. Boileau, M. O. Filion, vice-président de la C.T.C.C. et M. C. Bernier leur ont porté la parole.

Séance tenante, il fut décidé d'organiser un Syndicat et l'on procéda même à l'élection générale des officiers avec le résultat suivant.

Président, M. J. Lacombe; vice-président, M. Roberge; secrétaire-archiviste, M. Magnan; secrétaire-financier, M. Martimbeau; trésorier, M. Lalonde.

Les ouvriers-boulangers se plaignent du travail du dimanche, des heures de travail excessivement longues et d'un salaire de famine. On le voit la besogne ne manquera pas au nouveau syndicat.

CORDONNIERS-SYNDIQUÉS.

L'activité toujours débordante règne au sein du Syndicat des cordonniers. Le 21 avril dernier, les six unions locales organisaient une soirée sociale qui a obtenu un succès de tout premier ordre. Plusieurs orateurs portèrent la parole à cette fête, que présidait

Téléphone Est 0989

ALPHONSE L. PHANEUF
OPTOMETRISTE-OPTICIEN



1767 rue SAINT-DENIS, tout près de la rue Ontario, MONTREAL

Tannerie : 4900 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES,
TANNEURS ET COURROYEURS

Bureau et fabrique :

939 SQUARE VICTORIA - - - - MONTREAL

dignement M. A. Dorval. Notons l'abbé A. Boileau, MM. J. Catara, ex-président-général, C. Thouin, ex-président-général, C. Bernier, G. Tremblay.

Un joli programme musical auquel ont pris part les membres masculins et féminins du Syndicat de la chaussure a été exécuté avec grand succès. Le comité des rafraîchissements s'est acquitté merveilleusement de sa tâche délicate.

—La difficulté chez Dufresne et Locke, comme nous l'avons annoncé, a été réglée en ce qui touche à la question des salaires. La réduction proposée a été définitivement retirée. Mais un malaise nouveau s'est élevé du fait que plusieurs syndiqués masculins ou féminins n'ont pu réintégré leur position. Près d'une dizaine de nos membres à date souffrent de chômage à cause de leurs activités syndicales dans cet atelier. Des négociations nouvelles doivent s'entreprendre pour obtenir un traitement équitable pour les braves syndiqués qui ont eu l'énergie de prendre l'initiative de la résistance.

*Etes-vous actionnaire et
déposant de la Caisse
Populaire des Syndicats
Catholiques : : : :*



SI OUI ! continuez d'y déposer le fruit de vos épargnes.

SI NON ! soyez un syndiqué sincère et un homme économe. Ouvrez un compte, à votre première visite à l'édifice.

IL VOUS RAPPORTERA

4% à l'épargne. 6% au capital social.

LA CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS

655, rue Demontigny Est,

MONTREAL

—Le local féminin No 6 est désormais fondé et va de succès en succès. Chaque vendredi soir, il y a assemblée des membres. Petit à petit les officiers s'initient aux secrets de la procédure des assemblées; les adhésions des compagnes de travail se font à chaque assemblée en bon nombre et la vie du nouveau groupement est désormais assuré. Souhaitons que les dames et demoiselles de la chaussure soient tenaces dans leurs résolutions unionistes et qu'elles constituent le plus beau local du Syndicat des cordonniers.

—Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. Siméon Rochon, membre du local No 2 des cordonniers-machinistes, décédé vendredi, le 20 avril à la suite d'une fracture du crâne qu'il s'est infligée en tombant sur la bordure du trottoir. M. Rochon était un parfait syndiqué.

Deux de ses fils sont aussi membres des syndicats catholiques: M. Jos Rochon, membre du local No 3 des cordonniers-treesers et M. William Rochon, membre du Syndicat du caoutchouc. Aux deux confrères éprouvés, la Vie Syndicale présente ses plus sincères sympathies.

GRACIEUSEMENT OFFERT

PAR LA

Compagnie d'Assurance

MONT-ROYAL

17, RUE ST-JEAN

MONTREAL, P.Q.

Encouragez

nos

Annonces

Tél. CHerrier 3155-3156-3157.

M. ROBERT & CIE

LIMITÉE

POELES ET FOURNAISES

— DE TOUS GENRES —

Réparations une spécialité

627, ave. MONT-ROYAL EST

Près deLaroche.

Tel. Amherst 1431

E. DUSSAULT

ENTREPRENEUR

Lattage et constructions métalliques, plafonds suspendus, corniches,
Divisions et angles métalliques, etc.

Spécialité : Voûtes d'églises.

5211 rue Bordeaux

- - -

Montréal

Tétrault Shoe Mfg. Co. Limited

Les plus grands fabricants de chaussures
au Canada.

MONTREAL

CANADA

ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous ex-
poser aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez
vous procurer ce que la science,
l'expérience et le capital réunis
peuvent produire de plus parfait
pour vous protéger efficacement,
c'est le

Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au
coucher prévient TOUX, RHUME,
BRONCHITE, CATARRHE,
ASTHME, CROUP, GRIPPE, etc.
POUR tous les âges et toutes les
classes. EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 396-398, rue St-Antoine, Montréal.
25, rue des Petits-Hôtels, Paris, France. 13, Aldwych, W.C., London, England.
22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique. 17, Front Street, Troy, N. Y., U.S.A.

Par les nôtres et
pour les nôtres

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE



Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqu      Berthierville, Qu  ., sous la surveillance du Gouvernement F  d  ral, rectifi   quatre fois et vieill   en entrep  t pendant des ann  es.

Trois grandeurs de flacons :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED
MONTREAL

DOW

Mûrie à point



Prime par la
Force et par
la
Qualité